

## **COMMUNIQUE AUX ETUDIANTS ADMIS EN 1ERE ANNEE DU CYCLE D'EXPERTISE COMPTABLE**

Il est porté à la connaissance des candidats admis en 1<sup>ère</sup> année du Cycle d'Expertise Comptable, qu'ils doivent confirmer leur inscription avant le **Vendredi 26 Octobre 2018 à 12 heures**, (délai de rigueur, faute de quoi, ils seront rayés de la liste des admis) auprès du Service CEC en :

- **Déposant l'original du Diplôme ;**
- **En effectuant un versement au trésor de 6.500,00 Dhs. Sur le compte de l'ISCAE n° 310780100312400125600151 ou un chèque certifié.**

Fait à Casablanca, le 20 Octobre 2018

